



Genève, le 25 novembre 2016  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la culture et du sport**

**Une étape importante vient d'être franchie dans le sauvetage du Stade de Genève**

**Le Grand Conseil vient d'avaliser la proposition du Conseil d'Etat (PL 11949) d'injecter dans la Fondation du Stade de Genève un montant annuel de 1'840'000 F. Cette somme se répartit ainsi : 1'090'000 F (dont les 340'000 F de droit de superficie aux CFF, déjà versés depuis 2008) et 750'000 F prélevés sur les crédits de renouvellement de l'office des bâtiments pour assurer les frais de maintenance du stade. Grâce à ce soutien, l'exploitation et la maintenance de l'enceinte sont désormais assurées. (...)**

*Télécharger la version pdf pour lire le communiqué dans son intégralité*